



L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, LE NEUF JANVIER, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE, LEGALEMENT CONVOQUE S'EST REUNI, EN MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE STEPHANE GUSMEROLI, MAIRE.

PRESENTS : Mmes Sylvie BRUN, Christine DUMESTRE (à partir du point 2), Jeanne GERONDEAU (à partir du point 2), Fabienne SAUGE-MOLLARET ; MM Stéphane GUSMEROLI, Olivier JEANTET, Rudi LECAT, Guy BECLE BERLAND, Eric DAVIAUD (à partir du point 2), Yves GUERPILLON, Bruno MONTAGNAT.

ABSENTS ET DEPOTS DE POUVOIR : Claire GARCIN-MARROU donne procuration à Stéphane GUSMEROLI ; Alain BIACHE donne procuration à Guy BECLE BERLAND ; Dominique CABROL donne procuration à Fabienne SAUGE MOLLARET ; Cécile LASIO.

Début du Conseil à 20H30

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Bruno MONTAGNAT

N° DELIBERATIONS	INTITULE DES DELIBERATIONS	DECISION	OBSERVATIONS
2023-01-1	APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 5 ET 19 DECEMBRE 2022	APPROUVE	UNANIMITE
2023-01-2	RELANCE DES 2 LOTS INFRACTUEUX SUITE A LA CONSULTATION POUR LES TRAVAUX DE LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE	APPROUVE	UNANIMITE
2023-01-3	ACQUISITION D'UN ABRI DE JARDIN POUR L'ECOLE DES 4 MONTAGNES	APPROUVE	1 ABSTENTION
2023-01-4	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMMUNALE POUR L'ORGANISATION D'UNE CLASSE DECOUVERTE POUR 3 CLASSES DE L'ECOLE DES 4 MONTAGNES	APPROUVEE	UNANIMITE
2023-01-5	REMBOURSEMENT A JEAN FRANÇOIS POIRON DU COUT DE SA VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE POUR LA VALIDITE DE SON PERMIS POIDS LOURD	APPROUVEE	UNANIMITE
2023-01-6	TARIFS DES FRAIS DE SECOURS -MISE A JOUR DE LA DELIBERATION DU 5 DECEMBRE 2022	APPROUVEE	UNANIMITE